

## Burundi : la loi anticorruption doit être révisée pour servir de base légale

@rib News, 27/12/2011 â€“ Source XinhuaMÃªme si lâ€™enrichissement illicite est une rÃ©alitÃ© au Burundi, les auteurs de ces infractions sont considÃ©rÃ©s comme des prÃ©sumÃ©s innocents tant que la loi anticorruption nâ€™est pas rÃ©visÃ©e pour constituer une base lÃ©gale, a dÃ©plorÃ© Jean-Claude Bizimana, directeur chargÃ© des questions juridiques Ã la Brigade burundaise spÃ©cial anticorruption. Sâ€™exprimant mardi au cours dâ€™une sÃ©ance de rÃ©flexion sur lâ€™enrichissement illicite, M. Bizimana a recommandÃ© en substance aux institutions concernÃ©es dâ€™amender la disposition lacunaire de la loi anticorruption relative Ã lâ€™enrichissement illicite en sâ€™inspirant des conventions internationales anticorruption que le Burundi a ratifiÃ©es. Dâ€™autres stratÃ©gies efficaces pour la lutte contre lâ€™enrichissement illicite qui ont portÃ© des fruits dans les autres pays tÃ©moignent M. Bizimana, sont notamment la dÃ©claration rÃ©guliÃ¨re des biens des agents publiques et la surveillance des comptes bancaires par des institutions financiÃ¨res. Dâ€™autres infractions connexes Ã la corruption qui gangrÃ¨nent le pays sont notamment les dÃ©tournements des deniers publics, la gestion frauduleuse et la concussion, a-t-il dit. Pour Faustin Ndikumana, prÃ©sident de lâ€™association Parole et Action pour le RÃ©veil des consciences et lâ€™Evolution des MentalitÃ©s (PARCEM), le combat contre lâ€™enrichissement illicite au Burundi reste la pierre angulaire pour la lutte contre la corruption au Burundi. Il estime que la loi anticorruption du 18 avril 2006 est lacunaire en matiÃ¨re de rÃ©pression de lâ€™enrichissement illicite. Lâ€™enrichissement illicite devient de plus en plus un mode de vie au Burundi, a indiquÃ© M. Ndikumana, ajoutant que des sommes Ã©normes dâ€™argent Ã©chappent au trÃ©sor public, certains fonds mobilisÃ©s par le pays sont orientÃ©s dans des secteurs non rentables.